

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juillet 2018

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 342

présenté par

M. Ferrand, rapporteur au nom de la commission des lois, M. Fesneau et Mme Braun-Pivet

ARTICLE 7

À l'alinéa 4, substituer à la seconde occurrence du mot :

« la »

le mot :

« une ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.